



www.ville-ballancourt.fr

Mai 2017

Ballancourt
sur-Oise
FLASH INFO

LE MOT DU MAIRE

Agir contre le vandalisme

C'est désolant ! Le calme de la ville de Ballancourt est de plus en plus perturbé par la montée des incivilités nocturnes pendant les vacances scolaires.

Durant les derniers congés de Pâques, nous avons ainsi assisté à une escalade des faits délictueux dont certains frisent la délinquance :

* Feux de poubelles : une douzaine de containers à déchets incendiés rue du Martroy, rue Varache, rue de la Libération, rue de la Papeterie, au stade et à l'école Saint-Martin, sans compter les poubelles vigipirate détruites par des feux à plusieurs reprises, rue des Ecoles.

* Vandalisme : vitres cassées au collège du Saussay, maillots des rugbymen brûlés au stade, rétroviseurs arrachés sur des voitures en stationnement rue des Ecoles, destruction de la caméra vidéo de la rue de la Papeterie ; vitres cassées des mobiliers urbains de la rue de Chevannes et de l'abribus de la rue des Ecoles.

* Intrusion : pénétration par effraction au collège, dans le jardin de la médiathèque et au Club-House du rugby.

Les services publics sont clairement visés par tous ces actes, surtout les établissements scolaires, comme s'il s'agissait de représailles de la part d'anciens élèves. Et, malheureusement, je crains que les auteurs de ces méfaits soient de jeunes Ballancourtois, de par leur parcours très localisé et, surtout, parce que tous les actes sont commis la nuit, entre 23 heures et 6 heures du matin.

Les soupçons sont d'autant plus permis que des groupes de jeunes déambulent souvent dans les rues la nuit, comme le prouvent les images vidéo. Et les gendarmes disposent d'une liste de 20 à 25 jeunes, âgés de 14 à 19 ans, souvent contrôlés à des heures indues de la nuit.

Je crois plus à la prévention qu'à la répression. Aussi, en accord avec le chef d'escadron Piatti, commandant la compagnie de gendarmerie d'Evry, nous avons décidé de réunir les parents de ces adolescents et jeunes adultes afin de les sensibiliser au risque d'amalgame entre les actes nocturnes de vandalisme et la présence récurrente de leurs enfants aux heures où les faits se produisent.

Des opérations nocturnes vont régulièrement mobiliser les gendarmes de Ballancourt, Mennecey et du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Evry, comme cela a déjà eu lieu le week-end de Pâques.

Espérons que ces initiatives permettront de remettre ordre et civisme dans l'esprit de ces jeunes désœuvrés !

Bien à vous
Votre maire, Jacques Mione

Permanence du maire au Marché Couvert

Le maire tiendra sa permanence habituelle
sur le marché le jeudi 11 mai de 10 h 00 à 11 h 00.



72^{ème} anniversaire
de la victoire du
8 mai 1945



Lundi 8 mai

- **11 h 30**, cérémonie à la stèle des soldats Américains, rue des Fours à Chaux.
- **11 h 45**, rassemblement devant la mairie, un cortège avec fond sonore, se dirigera vers le monument aux morts.
- **12 h 15**, dépôt de gerbes par les personnalités et chants interprétés par les enfants de l'école Jules Ferry.

Expo peintures-sculptures
des différentes sections
des Ateliers d'Arts Graphiques et Plastiques



Espace Daniel Salvi
2, rue des Colombes

Du mercredi 10 au dimanche 14 mai
de 14 h à 19 h



Infos mairie



Mairie - 2 rue de la Mairie
Tél. : 01 64 93 73 73
Site Internet :
www.ville-ballancourt.fr

NUMEROS UTILES

Pompiers → 18

SAMU → 15

Gendarmerie Nationale → 17

Urgence dentaire → 15
(Dimanche et jours fériés)

SOS Médecins 91

Médi'Centre - Tél. : 0 825 56 91 91
Consultations sur rendez-vous 7j/7
en l'absence de votre médecin traitant
19, rue de la Libération - Chevannes -
www.medi-centre.fr

114, numéro d'appel d'urgence
pour les personnes avec des difficultés
à entendre ou à parler (uniquement par SMS)

Pont de l'Ascension

La mairie sera fermée au public
le **vendredi 26 mai** toute la journée.

Ouverture le **samedi 27 mai**
de 8 h 30 à 12 h 00

L'adresse unique de la CPAM

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Adresse postale : CPAM - 91040 EVRY CEDEX

ÉTAT CIVIL

CARNET ROSE :

Margaux PAGE est née le 17 mars

CARNET BLEU :

Bryan ILANGA EBENGO MPONGO est né le 21 mars

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Liano MENICACCI (71 ans) le 18 mars
Manuel DE SOUSA (67 ans) le 21 mars
Alain LE MAITRE (66 ans) le 1^{er} avril

ILS SE SONT DIT OUI :

Cédric BOHUMEL et Alexandra BOUGAULT le 25 mars
Romain CAGNON et Hind EL RHAYAB le 1^{er} avril

Les services de la mairie

Astreinte mairie
06 08 42 16 55

Police municipale
Mairie - 01 64 93 73 89/06 07 66 58 25

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie - 01 64 93 73 77

Restaurant municipal
01 64 39 52 93

Accueil de loisirs et garderie
18, rue des Ecoles - 01 64 93 39 60

Halte-garderie « la Poussinette »
25, rue du Martroy - 01 64 93 49 59

Espace Multi-Accueil Petite Enfance
« les P'tits Mousses »
12, rue de la Vallée - 01 69 90 22 94

Relais Assistants Maternels (R.A.M.)
3, rue de Chevannes - 01 60 79 19 27

Médiathèque municipale
Parvis des Communautés - 01 64 93 21 77

Conservatoire Intercommunal du Val d'Essonne
31, rue du Martroy - 01 64 93 28 74

Cinéma (répondeur)
2, rue des Colombes - 01 64 85 27 83

Les pharmacies de garde en mai 2017



Lundi 1^{er} mai, Cerny (2, rue du Chemin Vert) 01 64 57 75 98
Dim 7 mai, Ballancourt (1, rue des Bernaches) 01 64 93 20 63
Dim 14 mai, Mennecy (5, rue de la C. Boissée) 01 64 57 00 36
Dim 21 mai, Mennecy (10 av. de la Jeannotte) 01 64 57 12 33
Jeu 25 mai, Ballancourt (1, rue des Bernaches) 01 64 93 20 63
Dim 28 mai, Soisy-sur-Ecole (Pl. de la Mairie) 01 64 98 07 34

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, le jeudi 16 mars 2017 sous la présidence du maire Jacques MIONE

■ Compte administratif

Le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2016 de la commune est adopté ainsi que le compte administratif de la commune, qui est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	- 2 640 177 € 08	- 7 651 928 €
Recettes	+ 3 065 555 € 90	+ 8 358 403 € 69
Reprise résultats antérieurs	- 1 315 643 € 41	+ 709 203 € 99
Résultat	- 890 264 € 59	+ 1 415 679 € 68

Unanimité.

■ Budget primitif 2017

Le budget 2017 de la ville est arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement	8 917 663 € 05
Section d'investissement	4 935 829 € 78
Total	13 853 492 € 83

23 Voix Pour - 5 Voix Contre

■ Taux des taxes directes locales

Le taux des taxes directes locales pour 2016, qui seront applicables pour l'exercice 2016 sont maintenus pour la 9^{ème} année consécutive :

TH	14,71 %
FB	14,66 %
FNB	83,69 %

Unanimité

■ Garantie d'emprunts demandée par la société Efidis.

La garantie de la commune de Ballancourt est accordée à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 603 960 € souscrits par la société Efidis auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La société Efidis, SA d'habitation à loyer modéré, s'engage à reverser 4 logements PLUS au contingent communal sur les 20 logements sociaux qu'elle a acquis en VEFA, rue de la Libération.

Unanimité.

■ Défense des usagers de la ligne RER D

Il est décidé l'adhésion de la commune de Ballancourt à l'Association de Défense des Usagers, et des Maires et d'Elus en colère (ADUMEC) de la ligne RER D Sud - branche de Malesherbes, dont le siège social est fixé à la mairie de Boigneville (91720).

Unanimité.

■ Appel à projets "Collèges numériques et innovation pédagogique"

La ville va adhérer au plan numérique "Collèges numériques et innovation pédagogique" lancé par le ministère de l'éducation nationale pour l'achat de classes mobiles destinées aux écoles élémentaires Jules Ferry et Saint-Martin implantées sur le territoire communal.

Unanimité.

■ Contrat de ruralité du Val d'Essonne

Le projet de contrat de ruralité pour le territoire du Val d'Essonne comporte différentes actions :

- Redynamisation du secteur commercial du Turelle avec aménagement de stationnements supplémentaires, création d'une zone bleue, mobilier urbain, accessibilité du domaine public Pierre Curie.

Coût du projet : 32 300 € TTC.

- Mise en accessibilité de la rue J.L Lesage (voie qui relie la gare RER au secteur Turelle) desservant les LLS, le groupe scolaire Saint-Martin et le futur accueil de loisirs.

Coût du projet : 54 600 € TTC.

- Mise en accessibilité de l'avenue du Général Leclerc, de la gare à Lesage (trottoir PMR côté impair)

Coût du projet : 42 000 € TTC.

- Liaison douce Sous le Mont vers la gare. Devis en cours.

Unanimité.

■ Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Dans le cadre de la programmation 2017, la ville propose le projet de création d'un accueil de loisirs sans hébergement rue Lesage, dont la réalisation est programmée dans le courant de l'exercice 2017.

Unanimité.

■ Acquisition de parcelles cadastrées section AY n° 149 et 150

Il est décidé d'acquérir au prix principal de 255 000 € ces parcelles d'une superficie totale de 15 242 m² sises lieu-dit "Sous la Ville". Une indemnité de 5 € le m² sera versée à l'exploitant agricole.

23 Voix Pour - 5 Voix Contre.

■ Lotissement "Sous la Ville"

Il est décidé de dénommer les voies du lotissement "Sous la Ville" Camille Claudel (Voie principale) et Niki de Saint-Phalle (voie secondaire).

Unanimité.

■ Louage d'une propriété communale sise à Ballancourt, 29-31, rue de la Papeterie (lot n°103), à titre commercial, au profit de la sarl "Le Royaume des Lutins"

Montant du loyer trimestriel révisable : 1 980 €, payable d'avance à compter du 1^{er} avril 2017.

La prochaine séance du conseil municipal

se déroulera

le jeudi 18 mai,

à 20 h 30,

en mairie

Infos pratiques



Ma ville propre, j'adhère : le conseil du mois

Jeter les déchets dans la nature, ce n'est pas sans conséquence... ils y restent longtemps, parfois très, très longtemps. La propreté en ville, la qualité de vie des habitants et l'image de la commune sont l'affaire de tous. Quelques rappels et conseils en la matière.

- Le verre abandonné sur la voie publique ou sur des lieux de promenade en fait partie, non seulement il est dangereux car il peut occasionner des blessures, mais il peut aussi mettre de 4 à 5000 ans à se dégrader.
- Laisser traîner poubelles et restes de nourriture sur ces mêmes lieux sont aussi source de nuisances. Ce genre de déchets, qui pourrissent à ciel ouvert, attire surtout les nuisibles, les pigeons et les rats et risquent de transmettre des maladies.

Règlementation du brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement le brûlage à l'air libre est source d'émission de substances polluantes, notamment de particules contenant des composés cancérigènes.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de l'Essonne interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de tout autre déchet.

Conformément à la circulaire, n° 2011-431 du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, les déchets verts produits par les particuliers constituent des déchets ménagers. En conséquence, **leur brûlage à l'air libre est interdit.**

Taille des haies et des arbres

Il est rappelé aux habitants qu'il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies ou arbres débordant sur le domaine public. Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir des personnes avec poussette et des personnes handicapées. Elle peut également masquer des panneaux de signalisation routière.

Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Se procurer des sacs de déchets verts



Les sacs de déchets verts estampillés CCVE sont disponibles à l'accueil de la mairie les **jeudis toute la journée** et les **samedis matins**.

Les déchets végétaux sont collectés les mardis matins selon un calendrier établi à l'année. La quantité est limitée à 15 unités (sacs à logo CCVE ou fagots ficelés, à condition qu'il y ait au moins un sac à logo). Vous pouvez aussi les déposer directement à la déchetterie.

Sacs biodégradables pour la collecte des déchets végétaux estampillés CCVE	Tarif par sac
100 litres	1 € 50

Tondeuses interdites à certaines heures



Sur la commune de Ballancourt, il existe un arrêté permanent, pour lutter contre les bruits de voisinage. Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont interdits à certaines heures durant le week-end :

- le samedi avant 10 h 00, de 12 h 00 à 14 h 00 et après 18 h 00.
- le dimanche et les jours fériés avant 10 h 00 et après 12 h 00.

Les infractions aux présentes dispositions pourront être sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur.

Pratiquer le compostage individuel

La tonte des pelouses bat son plein. Ne gâchez pas cette richesse. Au lieu de mettre ces déchets dans un sac sur votre trottoir, transformez cette matière en un bon terreau naturel grâce au composteur. Vous pourrez ainsi fertiliser vos plantes.

- **Les composteurs plastiques** sont présentés en kit pour un montage rapide (moins de 5 minutes), et sans outillage. Ils présentent des avantages non négligeables, comme : prendre peu de place et être utilisable pour des surfaces réduites (300 m²), fabriquer du compost rapidement (de 4 à 5 mois), donner un mélange homogène.
- **Le composteur bois** présente des avantages indéniables, tels que : une protection vis-à-vis des intempéries, de la sécheresse et du froid, un aspect esthétique.

Tarifs:

Composteurs plastiques 400 litres	4 € 68
Composteurs bois 400 litres	6 € 44
Bio seau 8 litres	0 € 32

Vous pouvez vous les procurer en mairie (du lundi au vendredi, uniquement l'après-midi) ou directement à la CCVE.

Infos pratiques

Le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle se déroulera dimanche 7 mai 2017

Les cinq bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 20 h 00.

Répartition des bureaux de vote



- Bureau 1 : Mairie - 2, rue de la mairie
- Bureau 2 : Mille Club - rue Varache
- Bureau 3 : Gymnase Pierre Denize, rue de Verdun
- Bureau 4 : Ecole Maternelle Croix Boissée - 3, avenue de la Croix Boissée
- Bureau 5 : Ecole élémentaire Saint-Martin - 12, rue Joseph-Louis Lesage

Pour voter dans les communes de plus de 5000 habitants, les électeurs doivent obligatoirement présenter au président du bureau de vote, leur carte électorale (non obligatoire), une pièce d'identité en cours de validité.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là...

Vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous, en se présentant suffisamment tôt avant le scrutin en gendarmerie pour que la procuration puisse être acheminée en mairie et au mandataire en temps utile.

La personne qui souhaite donner procuration doit se présenter personnellement en gendarmerie et être muni d'une pièce d'identité.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le service élections au **01 64 93 73 78**.

Besoin d'une carte d'identité à l'approche des vacances



Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, les modalités de délivrance des titres d'identité ont changé. La mairie de Ballancourt **n'est plus autorisée à prendre en charge les demandes de carte nationale d'identité.**

Vous devez obligatoirement **prendre rendez-vous** dans une commune équipée de ce dispositif.

Attention le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous peut être actuellement de 2 mois.

Aujourd'hui 27 communes sont autorisées à délivrer les cartes d'identité comme les passeports d'ailleurs.

Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Etrechy, Evry, Gif-sur-Yvette, La Ferté-Alais, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecy, Montgeron, Milly-La-Forêt, Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Viry-Châtillon et Yerres.

Pour gagner du temps au guichet de ces communes, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

Formation informatique Word et Excel

Une session de formation Word et Excel se tiendra dans les locaux de l'ancienne Médiathèque dénommée "Maison des Associations", rue du Martroy, du **9 mai au 15 juin**, avec Marianne Galtier. La répartition des stagiaires se fera en fonction de leur nombre. Toutefois, pour la formation Excel, il faut une connaissance indispensable de base de Word. (6 places disponibles par formation). Les personnes possédant un ordinateur portable peuvent les apporter.

Les cours auront lieu les **mardis 9, 16, 30 mai**, de **14 h 00 à 17 h 00** et les **jeudis 11, 18 mai - 1^{er}, 8 et 15 juin**, de **9 h 00 à 12 h 00**.

Formation gratuite. Inscriptions au **01 64 93 73 73**.

Convergence Francilienne : Tous à vélo !

L'édition 2017 de la Convergence francilienne aura lieu le **dimanche 4 juin**. Ce grand rassemblement organisé par Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) permettra à tous, le temps d'une journée, de partager la joie d'être ensemble à vélo, de découvrir des itinéraires pour rejoindre Paris puis participer à une parade colorée et bon enfant dans des rues délivrées un temps des autos, jusqu'au cœur de la capitale.

Le principe : des cortèges de cyclistes grossissent en se rapprochant de Paris où ils se rejoignent au cœur de Paris (Louvre-Rivoli) pour une parade finale qui les mènera vers 13 h 30 sur les pelouses des Invalides pour un pique-nique géant.

► **Qui peut y participer ?** Tout francilien sachant faire du vélo. La participation est gratuite.

► **Le matériel :** Votre vélo en état de marche, votre pique-nique, de la bonne humeur et une tenue colorée en fonction des parcours : orange pour la branche de **Versailles**, vert pour celle de **Colombes**, violet pour celle de **la Villette**, blanche pour celle de [] et rouge pour celle d'**Antony**.

► **S'inscrire ?** Pas nécessaire, il suffit de se rendre à l'heure au point de rendez-vous le plus proche de chez vous : les Capitaines vous y accueilleront. Consultez la carte sur www.mdb-idf.org/convergence

► **Et le retour ?** Le retour vers les points de départ sera libre et pourra se faire soit à vélo soit en RER ou TER (l'accès aux vélos y est autorisé et gratuit)

Renseignements : **01 43 20 26 02**

ou courrier@mdb-idf.org



Infos pratiques



Inscriptions scolaires pour la rentrée 2017

Les inscriptions scolaires se font **OBLIGATOIREMENT** sur rendez-vous en appelant le service Enfance de la mairie au **01 64 93 73 85**.

Elles concernent les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants sur la commune.

Pièces à rapporter lors du rendez-vous :

- Un justificatif de domicile de moins 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou téléphone, compromis ou promesse de vente...),
- En cas d'hébergement : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois,
- Une attestation de la carte vitale,
- Une attestation CAF,
- Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- Le carnet de santé de l'enfant pour les vaccins,
- L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 du foyer.

En l'absence d'un des documents, nous ne serons pas en mesure de valider l'inscription scolaire. L'exception est faite pour les nouveaux arrivants étrangers concernant l'attestation vitale et l'attestation CAF.

Réservations périscolaires

Les vacances d'été débuteront le lundi 10 juillet, le délai des inscriptions aux activités périscolaires est fixé au **lundi 29 mai avant 10 h 00**.

Pont de l'ascension : les structures petite-enfance et les écoles seront **fermées le vendredi 26 mai**

Fermeture exceptionnelle crèche et halte-garderie

La halte-garderie « La Poussinette » et l'espace accueil petite enfance « Les Petits Mousles » seront exceptionnellement fermés le **mercredi 24 mai et le vendredi 26 mai**.

La Fête des écoles se prépare...

La fête des écoles se déroulera cette année, le **samedi 24 juin** au stade de Ballancourt. Pour aider à la réussite de cette fête, nous recherchons des bénévoles. Prendre contact avec le service enfance au **01 64 93 73 85**.

Des carnets de tombola seront distribués prochainement aux enfants des écoles. Merci de leur réserver un bon accueil. Il y aura encore de très beaux lots à gagner cette année !!

Chantiers jeunes

L'inscription aux chantiers jeunes a connu de nouveau un vif succès.

Le quota de participants étant atteint, les inscriptions sont closes.

Musiciens, chanteurs, vous souhaitez participer à la fête de la musique

Le Comité des fêtes organisera la fête de la musique, **mercredi 21 juin**.

Si vous êtes musicien amateur et que vous souhaitez vous produire seul ou avec votre groupe, merci de prendre contact par courriel à l'adresse : domi.trehard@gmail.com

Recherche de bénévoles

Renaissance et culture (association reconnue d'utilité publique) recherche des bénévoles pour aider à l'apprentissage de la langue française et à son perfectionnement.

Pour une heure et demie par semaine de votre temps, vous aiderez et accompagnerez dans leurs efforts celles et ceux qui veulent apprendre ou réapprendre le français.

Pour toute information, appelez le **07 81 47 70 59** ou écrivez à renaissanceculture.ballancourt@gmail.com

Agir pour Ballancourt

Samedi 6 mai, permanence des conseillers municipaux « Agir pour Ballancourt » de **10 h 00 à 12 h 00**, au **3, rue de Chevannes**.

Vous pouvez aussi les contacter par courriel : agirpourballancourt@gmail.com

Savoir repoter ses orchidées



A l'occasion de la Fête des Mères, l'Association "Orchidée91" participera à une animation au magasin "Gamm Vert" à Lisses, **samedi 27 mai**.

Un stand repotage sera tenu par ses membres. N'hésitez pas à apporter vos plantes à repoter et à solliciter des conseils pour l'entretien et la floraison si vous le souhaitez.

L'association se réunit aussi tous les derniers samedis de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30, à la MNG, derrière l'Église. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Vente aux enchères annuelle chez Brocantexpert

Venez faire les meilleures affaires **vendredi 5 mai** à partir de **9 h 30** dans les locaux de Brocantexpert, **rue de la Vallée**.

Un commissaire-priseur de renom, Maître Lancry, vendra aux enchères toute sorte d'objets : bibelots, collection, vaisselle, meubles, etc...

Les lots seront visibles les jours de la semaine précédant la vente de 14 h 00 à 18 h 00. Le retrait s'effectuera avant le mardi 9 mai à 18 h 00. Prévoir main d'œuvre et véhicule adapté.

Manifestations



Médailles d'honneur du travail



La cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail se déroulera **samedi 6 mai**, à **11 h 00**, en **mairie**, salle du conseil municipal.

Tremplin musical pour musiciens amateurs

L'association "Agir pour Ballancourt" organise un tremplin musical permettant à des musiciens amateurs à partir de 15 ans de se produire sur scène pour se faire plaisir, se faire connaître et éventuellement gagner un prix. Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur le site de l'association: www.assoapb.blogspot.fr ou sur sa page Facebook.

Cet événement se déroulera le **samedi 6 mai** à partir de **17 h 00** à la **salle Varache** (buvette et restauration sur place).

Concentration de motards

Dimanche 7 mai, le Terrot Club motos de Ballancourt organise un rassemblement de deux roues, de **9 h 30 à 12 h 30**, **place du Marché Couvert**. Un café sera offert.

Pour les rejoindre, contacter Pierre au **06 21 25 35 90**

Fête de la victoire du 8 mai 1945

Le 72^{ème} anniversaire, de la victoire du 8 mai 1945 sera célébré **lundi 8 mai**.

A **11 h 30**, cérémonie à la stèle des soldats Américains, rue des Fours à Chauv. A **11 h 45**, rassemblement devant la mairie, un cortège avec fond sonore, se dirigera vers le monument aux morts pour une **arrivée à 12 h 15**.

Les enfants de l'école Jules Ferry chanteront à capella, la Marseillaise et le Chant des partisans. Gerbes et couronnes seront déposées sur chaque lieu. La commémoration se terminera en mairie, par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Les Ateliers d'Arts Graphiques et Plastiques exposent



L'exposition ateliers de sculpture et modelage de Kerstin Lindsthal et de Marie Viazzi, les ateliers peinture et dessin de Sylvie Chiarotto, de Thierry Lefort, de Marc Kapko et de Robert Pouliquen se déroulera du **mercredi 10 au dimanche 14 mai**, de 14 h 00 à 19 h 00, à l'**espace Daniel Salvi**. Cette exposition vous fera découvrir les œuvres réalisées par les élèves des ateliers ainsi qu'une nouvelle exposition photos de Serge Halleguen dans le hall d'accueil.

Le vernissage se déroulera le **mercredi 10 mai** dans le **hall de l'espace Daniel Salvi** à **19 h 00**.

Marché de printemps

La résidence "LBA Village+" organise un marché de printemps, **samedi 27 mai**, de **10 h 00 à 17 h 00** au **12, avenue de la Mutualité**. Commerçants, producteurs et artisans exposeront leurs produits. L'entrée est libre - Buvette sur place

Atelier "Pas d'les Arts"

Dimanche 14 mai entre **14 h 30 et 17 h 30** à la **MNG**, l'association "Agir pour Ballancourt" organise 4 ateliers de loisirs créatifs en partenariat avec 3 commerçantes Ballancourtoises et un passionné de graff.

- Marie-Claude Girard présentera un atelier surprise mêlant fils, aiguilles et laines,
- Janique Olympio créatrice de vêtements et accessoires de mode féminine proposera la réalisation et la customisation d'un coussin,
- Marie-Pierre Crampes enseignera à la création de bracelets, marques pages et bijoux de sacs,
- Romain vous initiera à l'art du graffiti.

Ateliers pour adultes et enfants à partir de 8 ans.
Réservation conseillée au **06 81 16 71 72**.



Loto de printemps

L'association "Agir pour Ballancourt" organise un loto **vendredi 19 mai** à **20 h 00** à l'**espace Daniel Salvi**. Nombreux lots à gagner dont un séjour évasion en Normandie. Prix des cartons: de 3 € pour 1 carton à 20 € pour 10. Ouverture des portes à 18 h 30.

Renseignement et réservation au **06 20 64 32 05** ou à asso.agirpouballancourt@laposte.net

Sortie botanique en Bourgogne

L'Association Orchidée 91 organise une sortie botanique en Bourgogne dans la région d'Is-sur-Tille, **samedi 20 mai**. Départ de Ballancourt à 6 h 30 du parking de la gare. Covoiturage possible. Arrivée sur place vers 10 h 00 (environ 300 km). Apporter son repas du midi. Retour prévu vers 21 h 00.

Attention : La date de la sortie sera confirmée ou modifiée début mai en fonction de l'avancement des floraisons. Pour vous inscrire contacter Robert DUBOIS par courriel : president@orchidee91.com

Fête de Fatima

L'association des Portugais organise sa traditionnelle fête de Fatima le samedi 20 et dimanche 21 mai.

Concert **samedi 20 mai** à **22 h 00**, à l'**espace Daniel**. Animations folkloriques **dimanche 21 mai** à **16 h 00**, place de l'Eglise.

Les futures sorties du Fil d'Argent

Repas dansant de fin de saison, **mardi 27 juin**, à **12 h 00** à l'**espace Daniel Salvi**. Tarif : 35 €. Pour s'inscrire déposer votre chèque dans une enveloppe portant le nom de la sortie, à l'accueil de la mairie.

Assemblée générale, le **jeudi 15 juin**, à la **salle Varache**.

Renseignement : **06 22 62 12 52**

Votre agenda

Vendredi 5 mai

Vente aux enchères, à partir de 9 h 30, dans les locaux de "BrocantExpert", rue de la Vallée

Samedi 6 mai

Cérémonie des médaillés du travail, à 11 h 00, en mairie

Tremplin musical, à partir de 17 h 00, à la salle Varache

Dimanche 7 mai

2^{ème} tour de l'**élection présidentielle**, de 8 h 00 à 20 h 00

Club Moto Terrot: **concentration de motards**, de 9 h 30 à 12 h 30, place du Marché Couvert



BALLANCOURT
Terrot & Magnat-Debus
Site pour les amateurs de Motos Anciennes
Concentration motards
Tous les 1ers dimanches de chaque mois
concentration de deux roues
Place du Marché Couvert
de 9 h 30 à 12 h 30
Renseignements :
Pierre au 06 21 25 35 90
Café offert sur place

Lundi 8 mai

Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 : 11 h 30 stèle des américains, 11 h 45 rassemblement à la mairie, 12 h 15 célébration au monument aux morts



Ballancourt
72^{ème} anniversaire
de la victoire du
8 mai 1945
Lundi 8 mai
11 h 30, cérémonie à la stèle des soldats Américains, rue des Fours à Chaux.
11 h 45, rassemblement devant la mairie, un cortège avec fond sonore, se dirigera vers le monument aux morts.
12 h 15, dépôt de gerbes par les personnalités et chants interprétés par les enfants de l'école Jules Ferry.


Mardi 9 mai

Collecte des déchets verts

Formation Word et Excel, de 14 h 00 à 17 h 00, à la Maison des Associations, rue du Martroy

Mercredi 10 mai

Début de l'**exposition des Ateliers d'Art Graphiques et Plastiques**, de 14 h 00 à 19 h 00, à l'espace Daniel Salvi. Vernissage à 19 h 00 dans le hall d'accueil.



Expo peintures-sculptures
des différentes sections
des Ateliers d'Arts Graphiques et Plastiques
Espace Daniel Salvi
2, rue des Colombes
Du mercredi 10 au dimanche 14 mai
de 14 h à 19 h

Jeudi 11 mai

Permanence du maire, de 10 h 00 à 11 h 00, sur le Marché Couvert

Formation Word et Excel, de 9 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, rue du Martroy

Dimanche 14 mai

Atelier "Pas d'les Arts", de 14 h 30 à 17 h 30, à la MNG

Mardi 16 mai

Formation Word et Excel, de 14 h 00 à 17 h 00, à la Maison des Associations, rue du Martroy

Jeudi 18 mai

Prochaine séance du **conseil municipal**, à 20 h 30, en mairie

Formation Word et Excel, de 9 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, rue du Martroy

CinéToile

Pour retrouver
les films à l'affiche
et les horaires des séances
consultez le site
de la ville à l'adresse

<http://www.ville-ballancourt.fr>

ou sur le répondeur
du cinéma au 01 64 85 27 83

Vendredi 19 mai

Loto de printemps, à 20 h 00, à l'espace Daniel Salvi

Samedi 20 mai

Fête de Fatima : concert à 22 h 00, à l'espace Daniel Salvi

Dimanche 21 mai

Fête de Fatima : animations folkloriques, à 16 h 00, place de l'Eglise

Mardi 23 mai

Collecte des déchets verts

Mercredi 24 mai

Fermeture exceptionnelle de la crèche et de la Halte-Garderie

Vendredi 26 mai

Pont de l'Ascension, **mairie fermée** au public

Samedi 27 mai

Mairie ouverte au public de 8 h 30 à 12 h 00

Marché de printemps, de 10 h 00 à 17 h 00, à la résidence LBA Village+, rue de la Vallée

Mardi 30 mai

Formation Word et Excel, de 14 h 00 à 17 h 00, à la Maison des Associations, rue du Martroy

Imprimé par
Planète Impression